

## MEDIATION FAMILIALE – PORT-LA-NOUVELLE

### PERMANENCES D'INFORMATION

- ⇒ Vous êtes séparés ou divorcés ou dans un projet de séparation, vous vous posez des questions pour vos enfants, pour le partage de vos biens
- ⇒ Vous avez des difficultés de communication avec vos enfants adolescents
- ⇒ Vous n'avez plus de lien avec vos petits-enfants
- ⇒ Vous êtes en désaccord avec vos frères et sœurs au sujet de la prise en charge de votre parent âgé

**La médiation  
familiale peut vous  
aider à  
communiquer et à  
trouver des accords.**



Tous les **4<sup>ème</sup> vendredis du mois** de 9h30 à 12h30  
une permanence d'information est assurée par une médiatrice familiale

CIDFF de l'Aude – Antenne de Port-la-Nouvelle - 222 rue de la Mairie 11210 PORT-LA-NOUVELLE  
Sur rendez-vous au : 04 68 40 37 45 - 04 68 33 17 38 / [mediationfamiliale@cidff.fr](mailto:mediationfamiliale@cidff.fr)